

Compte-rendu du CHSCT DIRM NAMO du 6 et 7 juin 2019

Rédigé par Karine Léoné et Nicolas de Traversay

1. Approbation du règlement intérieur du CHSCT

Mme Moyon rappelle le principe de lecture des doc avant le CHSCT !

2. Désignation du secrétaire du CHSCT

M. Sellier et Mme Anne (Inspectrice Santé et Sécurité) proposent que cette fonction soit assurée pour un minimum d'une année.

Secrétaire : Christian Jacob pour un an.

3. Approbation du PV du CHSCT du 12 novembre 2018

Adopté à l'unanimité.

4. Formation des membres du CHSCT

Le plan sera diffusé par le secrétaire, et aussi sur l'intranet. (Karine Léoné s'est inscrite – nouveau membre, N. de Traversay a déjà suivi cette formation).

Autres besoins de formation pour les membres : réglementation amiante, prévention RPS (risques psychosociaux), formation à l'écoute, PSC1, formation secrétaire CHSCT, formation à l'arbre des causes d'accident.

Réglementation amiante : M. Lossec pourrait faire une formation introductive aux membres du CHSCT. Des dates pour la formation à la prévention des RPS seront proposées.

Volet LPM

5. Point d'actualité

- Séminaire des LPM 16 et 17 mai organisé par GM2, point d'étape, atouts et faiblesses ; deux députés ont participé aussi. A retenir l'attachement des LPM au Ministère de tutelle, la nécessité de s'ouvrir à l'extérieur en réseaux de métiers, développer des campus, un document stratégique sera établi avec un plan d'actions concret. La Dirm est en avance, de beaux outils en cours, gros travail avec les professionnels pour être en phase avec eux, faire travailler les LPM en réseau, par exemple sur la prévention des risques avec les CP (conseillers prévention). Pendant le comité spécialisé le DAM a rappelé son ambition pour l'enseignement maritime, respect de la sécurité, normes STCW, orientation vers le développement durable sur lequel il faut motiver les jeunes.

Réformes en cours : restructuration, le comité spécialisé va disparaître au profit de la commission paritaire mer qui continuera à faire la synthèse sur les différents métiers, de nouveaux projets de référentiels (le DAM a répondu le 27 mai aux OS pour rassurer et préciser) dans le cadre de la réforme des bacs pro.

M. Runigo, directeur du LPM de Nantes : les enseignants pro ont salué la hausse d'heures d'enseignement technique, c'est bien perçu. Continuer le travail sur machines dangereuses, mais aussi sur l'embarquement des élèves.

M. Sellier : autant le décret est bien, autant l'annexe est incompréhensible. Il a demandé à un groupe de travail constitué de professionnels, d'un inspecteur du travail et d'un médecin des gens de mer d'étudier un projet de convention cadre, pour préparer le dispositif d'embarquement sur la base d'un schéma par type de navire et par année, et aussi étudier le sujet du travail de nuit = définir des contrats cadres plus lisibles pour les pro, les jeunes, les directeurs, l'administration... objectif : tester ce dispositif à la rentrée ! Sujet fondamental pour permettre aux jeunes et moins jeunes de connaître le métier. Inclura aussi le sujet de la formation continue pour faciliter les stages « découverte » avec la Mission locale, l'inspection du travail.

Cela sera évoqué lors de la prochaine réunion des directeurs de LPM.
La question de la sécurité aux abords des LPM sera aussi étudiée par la DIRM.

6. Présentation de la sécurité/prévention dans un LPM par un conseiller prévention

7. Plan d'action SST des LPM

Rémy Guinche présente celle du LPM de Nantes .

M. Tertrin informe que 2 LPM ont pu trouver une formule pour une infirmière à mi-temps. A Etel la mutualisation et les travaux impactent sur la SST. A Paimpol fin mai nouvelle CP (conseillère de prévention), gros travail entamé. Il y a eu aussi le séminaire national fin janvier ; en complément il est prévu le principe d'une réunion annuelle régionale sur des thèmes communs. Mme Anne : les CP peuvent participer aux réseaux régionaux des ISST (inspecteur santé et sécurité au travail). Une charte nationale du réseau des CP est à l'écriture.

Les rapports d'activité des CP d'Etel, Paimpol, Saint Malo ont été communiqués.

Le LPM d'Etel propose de communiquer son PPMS (plan de prévention mise en sureté) attentats/intrusions.

A Saint Malo lycée ouvert... le Conseil régional réfléchit, le site de l'ENSEMM va s'installer avec un lycée privé, une réflexion sur l'accès à l'ensemble de l'espace sera menée.

Mme Anne attire l'attention sur l'importance des suites à donner aux contrôles périodiques des équipements, lier les noms des enseignants habilités aux équipements.

M. Tertrin : on attend le retour du rapport d'inspection sur les 2 incidents de navires école. **Il faut accentuer les échanges d'information entre LPM sur la sécurité et les EPI (&quipement de prévention individuel).**

VFI élèves : la région Bretagne les finance, mais qui les entretient ? Un armateur ne doit-il pas en fournir aux stagiaires embarqués ? Enquête de l'IMP, la région et la Dirm pour clarifier, il ne faut pas de flou.

Amiante : le 6 novembre un courrier a été envoyé aux directeurs des 5 LPM, avec des retours... Celui de Nantes a signé des attestations d'exposition, à Etel il faut insister ! M.Sellier ira visiter les LPM.

8. Questions des directeurs des LPM

M. Sellier : gros dossiers à Saint Malo et Etel. Gros travail des secrétaires généraux.ales. M. Tertrin : il y a eu quelques incidents d'intrusion lors de grèves, réfléchir à de la sécurité en prévention, via le CVL... **M.Sellier : un directeur de LPM est tout seul, le seul responsable en cas de problème. A la rentrée il délivrera les messages aux directeurs en matière de sécurité des élèves, en tant que recteur, et selon les textes de l'Éducation Nationale. Les directeurs doivent fixer les règles vis-à-vis des élèves en début d'année.**

9. Questions des organisations syndicales

La réforme Blanquer est très complexe, mais il manque encore des infos. En juillet se tiendra un autre comité spécialisé...

Trêve numérique : limiter les mails et leur longueur sans régler ses comptes ni oublier d'aller voir le collègue à côté ! Plus de mails après 18h30 ni le week-end. Discipline de chacun. Privilégier rencontre et coups de téléphone.

Charge administrative des agents des lycées, stages et ccf : la tendance est à augmenter les ccf, on pourrait mettre à plat toute l'organisation des examens.

M.Sellier : le projet Dirm 2022 cherche à réduire la charge de travail de toutes les scories...en prenant en compte les suggestions des agents ! **Donc faisons des propositions à la DAM pour simplifier et rationaliser, cela réduira les RPS !**

Contractuels : inquiétudes sur la nouvelle réforme et les risques de perte d'heures. A St Malo 40 % des enseignants sont contractuels...

Professeurs documentalistes ? Dialogue de gestion entre Dirm/GM2 et LPM, on rééquilibre entre lycées, ce sujet peut y être évoqué. Le 17 juin dialogue de gestion au LPM du Guilvinec.

ST Malo : M.Sellier va recevoir les O.S. sur la surcharge de travail d'agents.

M. Sellier et Mme Moyon : il y avait des difficultés de compte épargne temps de certains agents des LPM. La Dirm ne fait que valider ou non l'alimentation des C.E.T....Selon la DAM les LPM n'y ont pas droit !

M.Sellier : on applique la circulaire légale, il faut juste un dispositif de suivi, il l'a demandé aux directeurs. Si l'agent n'a pas pris les 45 jours de congé cela alimente le C.E.T.

M. Sellier a fait une note de service sur les dépenses du personnel pour les examens, il a trouvé le poste d'affectation des dépenses, qui ne dépendent pas de la Dirm. Les SG des LPM auraient dû lever le lièvre avant. Rq : quand la mission est dans la ville de travail, on ne prend pas en charge repas et déplacements.

Rémy Guinche : quel médecin doivent consulter les personnels des différents statuts ?

M.Sellier : les agents région vont voir leur médecin région, le personnel MTES va voir le médecin du MTES, sachant qu'ils sont débordés partout ! Le personnel pour la formation continue employé par l'EPLÉ ? (à l'étude actuellement) relève de la médecine du travail privée. Le médecin doit convoquer en fonction des fonctions exercées.

Volet Dirm

10. Mise en place de commissions

Nouveaux mandats, commissions à mettre en place.

10.1. Commissions RPS

Elles sont nécessaires jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de RPS, l'objectif est de continuer la prévention.

Mme Anne : il a été demandé à tous les services d'élaborer des actions, le groupe pourrait travailler sur des procédures de repérage en amont.

Représentants : Nicolas de Traversay FSU, J.C. Guérineau CGT, Philippe Ravet pour FO. Ce serait un groupe permanent, c'est plus réactif en cas de problème, en adjoignant des experts selon les cas. Il faudra les former.

10.2. Commission d'enquête accident

Christian Jacob, PH. Ravet,

10.3. Commission de prévention « projections dans l'oeil »

Une cause régulière d'accidents.... Essayer de comprendre comment les éviter en amont. Ou s'appuyer sur la commission accidents.

11. Visites du CHSCT

11.1. Rapport de visite de la Division Pêche et Aquaculture à Rennes en date du 4 octobre 2018.

RPS : inquiétude de personnels craignant de devoir quitter Rennes....M.Sellier : ce serait incohérent de les muter ailleurs, car les agents seraient tout le temps sur les routes. Il faut donc garder les implantations locales optimisées... Mais il reste le problème de la mobilité géographique, des départs à la retraite programmés, des missions non effectuées (celles de l'emploi, de l'économie)...si on ne fait plus de Feamp on pourra effectuer celle de l'économie maritime.

Lors de visite du CHSCT les agents n'avaient pas de retour, ce sera fait.

11.2. Calendrier 2019

- Visite des sites des Sables d'Olonne (3 sites dont Noirmoutier) : oct/nov

Visite des locaux de Nantes ? Prochain CHSCT on proposera les visites de 2020.

12. Information sur l'organisation du travail au CROSS CORSEN/ tour du Stiff

M. Sellier : objectif d'un service technique commun à tous les Cross, à condition que matériels communs. Étendre cette étude à Etel pour la présenter en septembre à la DAM. Moderniser les dispositifs pour que soient les plus autonomes possibles. Mutualisation d'agents.

Idée aussi de sécuriser le dispositif car risque de maladies ou d'accident... Ouessant est le cas typique de ce qui pourrait arriver ailleurs.

13. Document unique

13.1. Révision

C'est souvent sur des risques mineurs que du personnel peut se relâcher et être moins vigilant. M. Sellier attire l'attention sur les risques sournois : trajets en véhicule, risques d'assoupissement par exemple...c'est pour cela qu'il insiste sur le développement de la visio conférence. Il a été proposé aux agents une mise à niveau du code de la route avec un professionnel mais peu se sont inscrits...

M. Guérineau propose que l'accord annuel pour utilisation du véhicule perso soit conditionné par exemple à une journée de formation tous les 5 ans sur l'éco-conduite : à creuser. On désignerait d'office les candidats.

M. Sellier : le bruit a des effets sur le long terme, donc à traiter même si pas d'accidents visibles. Ne pas le mésestimer.

On peut avoir dans l'administration un mauvais aménagement de l'espace de travail.

Médecin : la prévention primaire c'est éviter le bruit, la prévention secondaire c'est limiter les effets collectifs (plafonds insonorisés, cloisons), puis l'action individuelle avec le port des EPI.

Rq : les bouchons d'oreilles moulés sont individuels et responsabilisent.

Mme Anne : on peut consulter la brochure INRS « bruit locaux tertiaires ».

Travail isolé : expérimentation DATI à Lézardrieux, on attend un retour

13.2. Etat d'avancement de certaines actions.

Gestes et postures et prévention des addictions.

L'idée est de donner des outils pour analyser les postes de travail et proposer des actions.

Mise à disposition d'une salle de sport à Lézardrieux pendant la saison creuse, 2h /semaine ; pas obligatoire, sur volontariat, durée 3 mois, 16 inscrits, 12 ont suivi. Cardio et musculation, étirements. Bon aussi pour l'esprit de groupe, reviennent détendus et soudés ! Ok autorisation accordée pour prolonger, bilan fin 2020.

Mme Anne : un travail est mené en administration centrale autour des TMS, petits films divisés proposant des exercices...ils seront bientôt disponibles.

Prévention des addictions : il y a eu 2 fois 1 j de formation pour les encadrants pour s'approprier l'annexe au règlement intérieur. Cela a été positif. On va commencer à demander des retours d'expériences.

14. Information sur les travaux et aménagements de locaux

14.1. CROSS ETEL

Travaux en cours de finalisation, gros travaux.

14.2. Le Guilvinec

Idem, gros travaux cette année, en cours.

14.3. Concarneau

Déménagement décalé en septembre. Travaux engagés, peu de risques de délocalisation. Recentrer sécurité, santé sur le même site.

14.4. Lorient

M.Sellier a vu le directeur général des services de la région : cet été transfert du centre de sécu dans locaux des Afmar.

15. Expérimentation de la traçabilité « exposition mercure »

M. Lossec : 6 t de mercure pour 28 phares, dont 3t sur le secteur de Brest.

La Convention Minamata vise à bannir le mercure des applications civiles. Il faudra près de 20 ans pour supprimer ce produit. A la Dirm on essaie de supprimer ce risque sur les sites à houles déferlantes qui occasionnent des projections sur le chemin de ronde. Importants moyens humains, techniques, en

temps...à la subdivision de Brest on conçoit des machines pour remplacer ce mercure, mais c'est long. Enjeux environnementaux car phares en sites sensibles classés, enjeux de santé et risques pour ce CMR. Intérêt de tracer l'exposition des agents à ce produit, ouverture du droit au suivi post professionnel.

Populations concernées : environ 20 personnes, on va à partir de 2019 établir des fiches d'exposition sur le modèle des fiches amiante. Entretien, vidange cuves, mise à niveau, transvasements.

Proposition de tracer les expos successives.

Médecin : important de suivre aussi l'exposition à d'autres CMR pour le même individu.

M. Sellier : est-ce que les cadres ont le même niveau de connaissance ? Et quelles procédures d'intervention ? Il en existe 2. (transvasements), interventions annuelles. C'est la subdivision de Brest qui pilotera la gestion du risque mercure avec une fiche à remplir en 2019.

16. Circulaire du 2 octobre 2018 relative à la généralisation des formations « premiers secours »

20 000 décès et 50 000 hospitalisations, d'où l'idée de former l'ensemble des agents au PSC1. Cette année 8 formations proposées, recyclage ou initiale. 30 agents formés depuis novembre 2018. M.Sellier va mettre en place un suivi et relancer les chefs de service, car beaucoup de désistements. La formation initiale dure 7h réparties sur 2jours.

17. Bilans

17.1. Bilan ministériel 2017 de la situation générale de la santé, de la sécurité et des conditions de travail des agents MTES-MCTRCT. A la Dirm on est dans les « clous » pour les actions.

17.2. Accidents 2018

22 accidents, 290 jours d'arrêt dus à accident, nombre stabilisé grâce à une sensibilisation par bureau RH, qui insiste sur l'importance de faire une déclaration d'accident.

17.3. Pôle hygiène et sécurité 2018

Arrivée de Nicolas Augier et Marie Bedel, important pour le pôle formation.

3 CHSCT en 2018, deux visites de sites, travail considérable mené par le pôle hygiène sécurité !

Mme Anne confirme cette richesse d'actions.

Objectif M. Sellier : que ces actions soient effectives à tous les échelons.

17.4. Rapports annuels 2018 des médecins de prévention

(lire le rapport des médecins, surtout dr Ciashetti)

La Dirm propose une trame pour les médecins.

Dans le 35 le médecin part, convention avec le CDG du 35.

Le médecin du travail s'appuie sur entretiens infirmiers, on a des solutions pour chaque département, on peut solliciter sur des cas d'urgence, mais plus compliqué sur l'analyse des postes, des risques pro... la Dirm travaille là-dessus avec dr Ciashetti.

Mme Anne : sous effectif général, les textes ont du coup été réadaptés. Il est nécessaire d'amener à ces médecins des connaissances RH sur les particularités des travaux.

18. Observations portées sur les registres santé et sécurité au travail et de signalement de danger grave et imminent + fiche de signalement d'une agression.

19. Tableaux de suivi

19.1. Décisions du CHSCT

EPI : Thierry Cousin avait fait des fiches qui devront d'abord être validées avant diffusion.

Indicateurs RPS : il recherche un support pratique à utiliser... à coût abordable, en ont repéré mais coûteux.

19.2. Inspections hygiène et sécurité

Voir tableaux.

19.3. Visites du CHSCT

Voir tableaux.

20. Questions des organisations syndicales

CFDT : les tâches pénibles d'agents non marins ne sont pas reconnues ni valorisées, demander à la DAM de revoir cela.

M. Sellier : l'Enim disparaîtrait mais certaines catégories auront des dispositions spéciales. Suit le dossier OTA, il était prévu que leur statut soit adossé à celui des contractuels...mais plus de nouvelles du Ministère. Il faut défendre le métier, ne pas croire qu'on peut externaliser car retour déplorable et surcoût, la DAM semble l'avoir compris! Il y aurait peut-être une future agence nationale des routes qui inclurait les Dirm...